

[Text]

invited you to come and talk to us about reserves. We did not really intend to back you into a corner on the nuclear submarine business; nevertheless, we were very interested in your observations on the general subject.

• 1645

I would like to get back to the matter of reserves and put a question to you. My view is that peace is everybody's business, and in the same bargain, I consider that defence is everybody's business. Therefore, any program the Canadian government embarks on in the way of defence to the largest degree possible needs to be something that can be embraced and supported by the maximum number of Canadians. After all, we are doing it for their benefit, not to provide jobs for ourselves or anybody else, although is occasionally a by-product we find acceptable.

Now, one of the real problems we are wrestling with as a committee is how we can persuade the business community, the employers, to make people available to serve in the reserves. Of course, there is quite a broad spectrum, depending on the size of the business. It is easier for some than others to relinquish personnel for varying periods. I think in a perfect state, an ideal situation, all employers would let their people go for a minimum of two weeks a year for reserve training, if they chose to do so, without penalty or loss of job. But that becomes a very difficult thing.

A number of major firms are unionized, and we discussed a little earlier with one of my colleagues the problems that entails. If the federal government government were to encourage the unions of Canada to put back into contracts the right of employees to have time off without penalty to do reserve training, in your judgment, with your knowledge and background, is this likely possible to do, limiting this privilege or right, if you like, to reserve training, or would this open the floodgates where there would be insistence by union management and members that would entitle them to time off for other purposes—for example, to demonstrate against cruise missile testing or to do other things? If you are giving time off for one group of people, is it possible to limit it at that, or would we end up in a very complex situation that might work against this ever getting started?

Mr. Harker: I read in one of the transcripts that someone had made that observation, and I frankly do not attach much credence to it. I do not think trade unions, which are by and large in this country very serious institutions, would say yes, this means we are looking for time off in a variety of ways, including being able to demonstrate. Union members and unions will engage in that kind of activity anyway.

I think, though, you will not find anyone expressing a great deal of interest in trying to negotiate such a

[Translation]

ici pour parler des forces de réserve. Nous ne voulions pas vraiment vous acculer au pied du mur à propos des sous-marins nucléaires; néanmoins, vos observations à ce sujet sont intéressantes.

J'aimerais revenir à la question des réserves. À mon avis, la paix c'est l'affaire de tout le monde et, du même souffle, je crois que la défense est aussi l'affaire de tout le monde. Donc, tout programme que le gouvernement canadien peut adopter en matière de défense doit en être un que peuvent embrasser et appuyer un nombre maximum de Canadiens. Après tout, nous faisons cela pour eux, pas pour créer des emplois pour nous-mêmes ou pour d'autres, quoiqu'à l'occasion ce soit un sous-produit que nous trouvons acceptable.

Donc, un des problèmes que doit résoudre le Comité c'est de savoir comment nous pouvons persuader le monde des affaires, c'est-à-dire les employeurs, de faire en sorte que les gens soient disponibles pour servir dans les forces de réserve. Évidemment, il y a toute une gamme de possibilités selon l'importance de l'entreprise. Il est plus facile pour les uns que pour les autres de laisser aller du personnel pour des périodes de temps variables. Je crois que dans un État parfait, une situation idéale, tous les employeurs laisseraient partir leurs gens pour une période minimale de deux semaines par an pour assurer leur entraînement au sein de la réserve, s'ils choisissaient de le faire, sans pénalité ni perte d'emploi. Mais c'est très difficile.

Bon nombre de grosses compagnies ont à composer avec les syndicats et nous avons soulevé un peu plus tôt ce problème avec l'un de mes collègues. Si le gouvernement fédéral devait encourager les syndicats canadiens à renégocier, dans leurs contrats, le droit de l'employé de se prévaloir d'une certaine période de temps consacrée à la formation au sein des réserves sans pénalité, à votre avis, d'après vos connaissances et votre expérience, serait-il possible de le faire tout en limitant ce privilège ou ce droit, comme vous l'entendez, à l'entraînement ou cela donnerait-il champ libre aux syndicats et à leurs membres d'exiger de tels congés à d'autres fins pour, par exemple, manifester contre les essais de missiles de croisière ou autre chose du genre? Si vous accordez du temps libre à un groupe de gens, serait-il possible de s'en tenir à cela ou cela nous donnerait-il une situation très compliquée qui pourrait décourager toute tentative en ce sens?

M. Harker: J'ai vu, dans un fascicule de vos délibérations, que quelqu'un avait fait une observation du genre et je n'y crois franchement pas beaucoup. Je ne crois pas que les syndicats, qui sont ici des organismes très sérieux, en général, se saisiraient de l'occasion pour exiger toutes sortes de congés, y compris un congé de manifestation. Les syndicats et leurs membres manifesteront, de toute façon.

Cependant, je ne crois pas que vous trouviez grand monde qui veuille essayer de négocier une telle